

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

**M. MacInnis (Cape Breton-East Richmond):** ... et une transcription des remarques de ...

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

**Des voix:** Asseyez-vous.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La présidence accorde la parole au député de Winnipeg-Nord-Centre.

\* \* \*

### LES PENSIONS

#### DEMANDE DE MODIFICATION DU MANDAT DU COMMISSAIRE CHARGÉ D'ENQUÊTER SUR LES PENSIONS DES CHEMINOTS

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre du Travail, qui, je crois, s'est faufilé derrière le rideau. Le ministre a-t-il du nouveau à nous apprendre au sujet de l'engagement qu'il a pris à la Chambre les 30 et 31 août d'étudier la possibilité d'élargir le mandat du Dr Deutsch ou de nommer un autre commissaire afin de pouvoir déterminer si les régimes de pension des chemins de fer dans leur ensemble, surtout celui du Canadien National, sont justes et suffisants?

**L'hon. John C. Munro (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, je me souviens vaguement des observations que j'avais alors faites à la Chambre. Je crois avoir indiqué qu'il ne serait pas dans les intérêts bien compris des cheminots d'étendre le mandat de M. Deutsch, parce que cela pourrait retarder sa décision qu'il voudrait remettre à l'arbitre, qui est lui-même assez pressé de rendre une décision finale. J'ai dit qu'une étude supplémentaire de la structure des prestations de pension par rapport aux coûts était à l'étude, et je puis informer le député qu'elle l'est toujours. Il devra y avoir des pourparlers avec les chemins de fer en cause, le ministre des Transports et les chefs syndicaux, et nous les amorcerons aussitôt que possible.

**M. Joseph-Philippe Guay (Saint-Boniface):** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur:** Le député veut poser une question supplémentaire.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Guay (Saint-Boniface):** Si j'ai bien compris, le ministre étudierait la possibilité de demander à M. Deutsch de tenir des audiences dans les diverses provinces du Canada? Est-ce ce que laissait entendre cette déclaration?

### Questions orales

**M. Nielsen:** Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Ces secrétaires parlementaires en face sont payés \$4,600 par an ...

**Des voix:** Règlement!

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je demande la collaboration des députés. Nous en sommes presque à la fin de la période des questions. Je permettrai au député d'exposer sa question de privilège; on devrait lui permettre de la présenter pour que la présidence puisse rendre une décision.

**M. Nielsen:** Monsieur l'Orateur, ce n'est pas la première fois qu'on soulève la question de privilège au sujet de ce que je veux signaler. Le fait qu'un secrétaire parlementaire pose une question à la Chambre revient au même que si un ministre posait une question à un autre ministre. Ces députés touchent une indemnité supplémentaire de \$4,000 pour répondre aux questions et non pour ralentir les travaux de la Chambre en posant de fausses questions aux ministres. D'ailleurs, ils peuvent obtenir des réponses à ces questions en faisant un simple appel téléphonique ou en les posant au caucus. Il est doublement blessant que le secrétaire parlementaire du ministre des Transports pose des questions sur des sujets qui relèvent directement de la compétence de son ministre.

**M. l'Orateur:** J'espère que nous ne vous engagerons pas dans un débat sur cette question, qui a déjà été soulevée à maintes reprises par des députés. A mon avis, il s'agit d'un important rappel au Règlement, peut-être davantage une question de privilège. Le secrétaire parlementaire désire prendre la parole à ce sujet et je la lui accorde à cette fin, et je tenterai ensuite de passer à l'ordre du jour.

**M. Guay (Saint-Boniface):** Monsieur l'Orateur, je veux bien me conformer à votre vœu, mais je dois dire que je crois en toute honnêteté que tous les députés au Parlement, nonobstant leurs fonctions de secrétaires parlementaires, de ministres ou autre, ont tous le droit de représenter leurs circonscriptions au même titre.

**Une voix:** Passons outre à la publicité.

**M. Guay (Saint-Boniface):** A mon avis, nous ne devrions pas être forcés de nous abstenir de poser des questions à d'autres qu'à nos propres ministres, pour donner ainsi à la population de nos propres régions l'impression que nous souffrons d'un complexe d'infériorité comme représentants à la Chambre.

**Une voix:** Ne gaspillez pas le temps de la Chambre, Joe.

**M. Guay (Saint-Boniface):** Monsieur l'Orateur, je crois que j'ai tous les droits au monde de représenter la population manitobaine qui habite dans ma circonscription.

**Une voix:** Bravo!

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

**Une voix:** Reprenez votre siège, Joe.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** Pouvons-nous avoir de l'ordre?